

2012-0759

2012-03-08

KNOCK DOWN INSECTICIDE POUR LES USINES DE
TRANSFORMATION D'ALIMENTS ET LES INDUSTRIELS

PULVÉRISATIONS DOSÉES SOUS PRESSION

COMMERCIAL

CONTRÔLER: Mouches, moustiques, petites mites volante, et moucheron

UTILISATIONS: Dans les usines de traitement de denrées alimentaires, les restaurants, les magasins, les hôtels, les motels, les édifices publics, les établissements industriels, les laiteries, les étables, les granges, les poulaillers et les autres endroits avec au moins 170 mètres cubes d'espace à débit d'air continu.

GARANTIE:

	Pyréthrine	1,80 %
Pypéron	yl butoxyde	3,46 %
	n-Octyl bicycloheptene dicarboximide	6,00%

NUMÉRO D'HOMOLOGATION. 20391 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET—— GRAMMES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT



EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE

EXPLOSIF

McLAUGHLIN GORMLEY KING COMPANY
8810 Tenth Avenue North
Minneapolis MN 55427
U.S.A.

(763) 544-0341

INSECTICIDE POUR INSECTES VOLANTES III Est conçu pour usage dans une distributeur automatique munie d'une came à ressort. Le diffuseur automatique qui active la buse distribue 55 mg de produit chaque 15 minutes. Chaque cannette contient assez de produit pour protéger une pièce de 170 mètres cubes durant 30 jours.

MODE D'EMPLOI: Enlever le bouchon de protection du dessus de la cannette et insérer la dans le diffuseur automatique spécial. Placer le diffuseur à 2-3 mètres au-dessus du plancher à un endroit où la circulation d'air transportera les particules à travers la pièce. Ne pas installer directement au-dessus des aliments ou des surfaces d'emballage des aliments.

AUX USINES DE CONDITIONNEMENT DE LA VIANDE: Pulvériser seulement quand l'usine n'est pas en fonction. Aucun produit à base de viande, ingrédient ou matériau d'emballage exposé ne peuvent être maintenus dans la salle. Appareils de manutention de nourriture de couverture. Toutes les surfaces traitées qui peuvent entrer en contact avec des produits alimentaires de viande devraient être lavées et rincées complètement avec de l'eau potable après la pulvérisation et avant réutilisation pour le traitement de viande.

PRÉCAUTIONS: CONTENANT SOUS PRESSION. Contenant peut exploser si chauffé. Ne pas exposer à des températures de plus de 50°C. NE PAS VAPORISER PRÈS DES FLAMMES VIVES OU D'ÉTINCELLES. Ne pas perforer ou incinérer. Ne pas contaminer les aliments pour les humains ou les animaux, et l'eau. Éviter le contact avec la peau et l'inhalation des vapeurs de pulvérisation. Laver après utilisation. Contenu toxique pour les poissons et les oiseaux. Ne pas installer directement au-dessus de plastique poli ou de surfaces vernies. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS UTILISER DANS LES HABITATIONS OU LES ÉCOLES. Dans les hôpitaux, N'EMPLOYEZ PAS DANS LES POUPONNIÈRES OU LES SALLES DANS LESQUELLES DES ENFANTS EN BAS ÂGE, DES PERSONNES MALADES OU ÂGÉES SONT CONFINÉS.

ÉLIMINATION: Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour éliminer complètement la pression. Éliminer le contenant vide conformément aux exigences provinciales. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion accidentelle, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Contient des distillats de pétrole. Le vomissement pourrait causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))